

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte encourage la lutte contre les gaspillages, la réduction des déchets à la source, leur tri et leur valorisation.

Dans le prolongement de cette loi, le décret n° 2016-288 du 10 mars 2016 fait obligation aux producteurs et détenteurs de déchets (entreprises, commerces, administrations...) de trier à la source 5 flux de déchets :

- papier/carton,
- métal,
- plastique,
- verre,
- bois

DECHETS ACCEPTES	DECHETS STRICTEMENT REFUSES
<p>Selon cahier des charges propre à chaque catégorie de déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Déchets verts ✓ Déchets de bois ✓ Déchets de gravats ✓ Déchets de polystyrène expansé (PSE) ✓ Déchets de placoplâtre ✓ Déchets cartons/papiers ✓ Déchets de plastiques ✓ Déchets industriels banaux (DIB ou tout venant) ✓ Déchets industriels spéciaux (DIS) ✓ Déchets de fer et métaux ✓ Déchets d'huile alimentaire ✓ Déchets amiantés ✓ Déchets d'équipements électriques et électronique (DEEE-Téléviseurs, ordinateurs...) ✓ Déchets pneumatiques 	<ul style="list-style-type: none"> × Déchets radioactifs × Déchets provenant du démantèlement d'une installation nucléaire × Déchets gazeux ou liquéfiés sous pression × Déchets à risques infectieux (hôpitaux, cliniques, laboratoires...) × Déchets cyanurés × Déchets explosibles ou s'enflammant spontanément × Déchets fermentescibles d'origine alimentaires × Ordures ménagères × Déchets d'amiante libre (flocage, calorifuge...) × Bois traités à cœur × Poudres métalliques × Matières stercoraires (fécales) × Déchets provenant de procédés chimiques, photographiques ou d'imprimeries × Déchets pollués par des germes pathogènes × Déchets d'enrobé bitumeux

LES DECHETS DOIVENT ARRIVES TRIÉS ET CORRECTEMENT CONDITIONNÉS.

Tout mélange entraîne un déclassement ou un changement de catégorie voire un refus d'admission.

Table des matières

Déchets bois.....	Page 3
Déchets polystyrènes.....	Page 4
Déchets DIB (tout venant)	Page 5
Déchets verts	Page 6
Déchets gravats, verre	Page 7
Déchets plastiques.....	Page 8
Déchets DIS.....	Page 11
Déchets papiers, cartons	Page 12
Déchets amiante	Page 13
Déchets pneus	Page 14
Déchets placoplâtre	Page 15
Déchets fer et métaux	Page 16

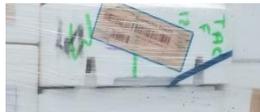
DECHETS ACCEPTES	Exemples
<p>Bois de catégorie A : bois brut n'ayant fait l'objet d'aucun traitement</p> <ul style="list-style-type: none"> Bois d'emballage Palettes Tourets Caisses <p>Longueur maximum 2m</p>	
<p>Bois de catégorie B : bois ayant subi un traitement type vernis, peinture, colles...</p> <ul style="list-style-type: none"> Bois de démolition Meubles Panneaux agglomérés brut Contreplaqué Osier, cagettes Bois de coffrage <p>Longueur maximum 2m</p>	
<p>Bois de catégorie BIOMASSE : bois d'arbre, résidus de l'exploitation forestière</p> <ul style="list-style-type: none"> Souches hors radicelles Branchage sans feuilles Rondins, troncs de diamètre maxi 70cm sans terre, ni sable, ni cailloux <p>Longueur maximum 2m</p>	

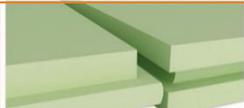
DECHETS ACCEPTES AVEC CHANGEMENT DE CATEGORIE	Exemples
<p>Bois de catégories A et B mélangé : prix applicable bois de catégorie B</p>	
<p>Bois mélangé à des déchets indésirables : plastiques souples, cartons, verres, cailloux, céramique...</p> <p>Changement de catégorie en DIB</p>	

DECHETS REFUSES	Exemples
<p>Bois traités à cœur : bois traités à cœur contenant des métaux lourds</p> <ul style="list-style-type: none"> Poteaux téléphoniques Poteaux électriques Traverses de chemin de fer 	

CONDITIONNEMENT ACCEPTE	CONDITIONNEMENT REFUSE
<p>-Sac plastique transparent -Sur palette filmée en transparent</p>  	<p>Vrac Mis en balle Pré-broyé</p>   

DECHETS ACCEPTEES	Exemples
<p><u>Polystyrène expansé blanc :</u> Caisse de poisson Calage Isolation Sans étiquette, scotch, élastique, papier...</p>	  

DECHETS ACCEPTEES MAIS DECLASSEES	Exemples
<p><u>Polystyrène expansé blanc :</u> Caisse de poisson Calage Isolation Avec étiquette, scotch, élastique, papier...</p>	 

DECHETS ACCEPTEES AVEC CHANGEMENT DE CATEGORIE	Exemples
<p><u>Emballages en polystyrène :</u> Barquette de viande Cerclage Particule de calage type chips Panneaux polystyrènes extrudés type Styrodur Changement de catégorie en DIB</p>	    

DECHETS ACCEPTES	Exemples
<p>DIB : déchets industriel banals</p> <ul style="list-style-type: none"> Laine de verre ou de roche Plastiques non valorisables Polystyrène non valorisable Déchets constitués de plusieurs matériaux inséparables 	

DECHETS ACCEPTES AVEC CHANGEMENT DE CATEGORIE	Exemples
<p>DIB mélangés à des DIS : déchets industriels spéciaux ou dangereux</p> <ul style="list-style-type: none"> Bidons et pots d'emballage Filtres à huile Pneus <p>Changement de catégorie en DIS</p>	

DECHETS ACCEPTES MAIS DECLASSE	Exemples
<p>DIB mélangés à des déchets recyclables :</p> <ul style="list-style-type: none"> Papiers/cartons Plastiques souples Fer et métaux Gravats, verre Bois 	

DECHETS REFUSES	Exemples
<p>DIB mélangés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> Déchets à risques infectieux Déchets radioactifs Déchets explosibles Déchets fermentescibles alimentaires Ordures ménagères 	

DECHETS ACCEPTES	Exemples
<u>Tontes de jardin</u>	
<u>Coupe de branchage</u> Diam 10cm maxi	
<u>Ecorces et sciure de bois</u> Ne contenant pas de substances dangereuses	

DECHETS ACCEPTES AVEC CHANGEMENT DE CATEGORIE	Exemples
Branchage d'un diamètre supérieur à 10cm Souche sans radicelle Tronc diam 70cm maxi Changement de catégorie en BOIS BIOMASSE	

DECHETS REFUSES	Exemples
TRONC diam supérieur à 70cm Souches avec radicelles	

DECHETS ACCEPTES	Exemples
<p><u>Cailloux</u></p> <p><u>Terre - Argile</u></p>	
<p><u>Verre simple vitrage</u></p>	
<p><u>Morceaux de béton</u></p> <p>Taille maximum des blocs 80cm</p>	
<p><u>Briques, tuiles</u></p>	
<p><u>Céramique</u></p> <p>Vaisselle Bidet, lavabo, baignoire</p> <p>Débarassé de tout accessoire</p>	

DECHETS ACCEPTES AVEC CHANGEMENT DE CATEGORIE	Exemples
<p><u>Verre double vitrage</u></p> <p><u>Céramique avec accessoire</u></p> <p><u>Présence d'indésirable >5%</u></p> <p>Changement de catégorie en DIB</p>	

DECHETS ACCEPTES MAIS DECLASSE	Exemples
<p><u>Présence d'indésirables jusqu'à 5% :</u></p> <p>Plastiques Fer et métaux Bois...</p>	

DECHETS REFUSES	Exemples
<p><u>Bouteille et tout emballage en verre rond</u></p> <p><u>Déchets d'enrobé bitumeux</u></p>	

DECHETS ACCEPTES	Exemples
<p><u>Plastiques polyéthylène souples transparents</u> Sans terre, cailloux, et mélange d'indésirable (carton, verre, bois...)</p> <p>C'est un plastique souple et élastique (pas de crissement lorsqu'on le froisse, il s'étire avant de se déchirer, odeur de bougie lorsqu'on le brûle)</p>	

DECHETS REFUSES	Exemples
<p>Emballages plastiques recyclables et contenant sans étiquette</p>	

DECHETS ACCEPTES AVEC CHANGEMENT DE CATEGORIE	Exemples
<p><u>Plastiques agricoles</u></p>	
<p><u>Plastiques rigides</u></p>	
<p><u>Plastique souple autre de polyéthylène</u> Crissement lorsqu'on le froisse, se coupe en deux sans s'étirer et Notamment les plastiques polyamides</p>	
<p><u>Big-Bag de catégorie C</u> Big Bag coloré</p>	
<p>Changement de catégorie en DIB</p>	

DECHETS ACCEPTES AVEC CHANGEMENT DE CATEGORIE SUITE	Exemples
<p><u>Plastique PE mélangé à des indésirables</u> Présence d'indésirable >10%</p> <p>Changement de catégorie en DIB</p>	

DECHETS ACCEPTES MAIS DECLASSE	Exemples
<p><u>Plastiques souples colorés</u> Toute couleur y compris blanc <u>Déclassé sauf grande quantité minimum de 5T</u></p> <p><u>Plastiques polyéthylène souples transparents</u> Avec présence d'indésirable jusqu'à 10%</p> <p><u>Mélange de plastiques souples colorés et transparents</u></p> <p><u>Emballage plastique PE</u> <u>Déclassé sauf grande quantité minimum de 5T</u></p>	

DECHETS ACCEPTES EN GRANDE QUANTITE
SANS CHANGEMENT DE CATEGORIE :

Minimum 5T

Plastiques agricoles (bâches de serre, filet)

Propre : sans caillou, terre, sable...

Pare choc

Sans mousse, plaque, rivets

Big-Bag de catégorie A et B

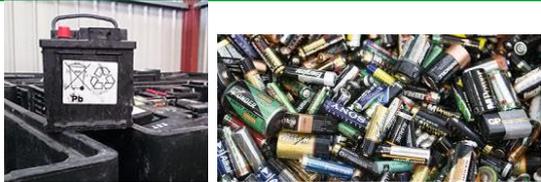
Entièrement blanc

Blanc avec coutures et/ou poignées colorées

Validation sur visite sur site obligatoire

Exemples



DECHETS ACCEPTES	Exemples
<u>Chiffons souillés :</u>	
<u>Pots de peinture pleins :</u>	
<u>Emballage ayant contenu des produits dangereux (sauf comburants) :</u> Pots Bidons Fûts... <i>Si plein, fournir la FDS (Fiche de données sécurités) à la demande de devis</i>	
<u>Aérosols</u> Sauf aérosols de gaz et aérosols lacrymogènes	
<u>Filtre à huile ou à gasoil</u> <u>Huile de vidange</u>	
<u>Batteries, piles, accumulateurs</u>	
<u>Ampoules, néons</u>	

DECHETS REFUSES	Exemples
<u>DIS :</u> Déchets à risques infectieux Déchets explosibles Déchets radioactifs Déchets cyanurés	  

CAHIER DES CHARGES POUR L'ADMISSION DE DECHETS CARTONS/PAPIERS

DECHETS ACCEPTES	Exemples
<p><u>Cartons 1.05</u> Sans mélange avec indésirables (plastiques ou autre...)</p>	
<p><u>Papiers</u> Sans mélange avec indésirables (plastiques ou autre...)</p>	

DECHETS ACCEPTES MAIS DECLASSES	Exemples
<p><u>Carton 1.05 ou papiers</u> Avec présence d'indésirable jusqu'au taux de 5%</p>	

DECHETS REFUSES	Exemples
<p><u>Carton 1.05 ou papiers</u> Avec présence d'indésirable supérieure au taux de 5%</p>	

CONDITIONNEMENT ACCEPTE	CONDITIONNEMENT REFUSE
<p>Sur palette filmée d'un plastique noir indéchirable Ne doivent pas dépasser de la palette Maximum 1T500 par palette</p> 	<p>Vrac Dépassant de la palette Film transparent Film déchiré</p> 

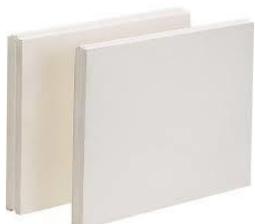
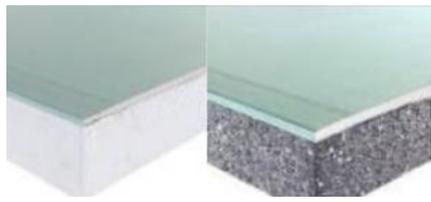
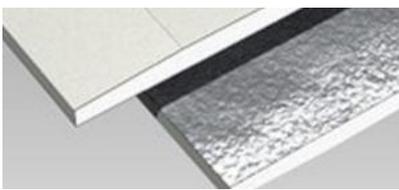
DECHETS ACCEPTEES	Exemples
<p><u>Everites amiantés</u></p> <p><u>Plaques amiante ciment</u></p> <p><u>Canalisation amiante ciment</u></p> <p style="color: red;"><u>Sur rendez-vous uniquement</u></p>	

DECHETS REFUSES	Exemples
<p><u>Poussières et fibres d'amiante</u></p> <p><u>Amiante libre :</u> Flocage, calorifuge...</p>	

DECHETS ACCEPTES	Exemples
<p><u>Pneus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Véhicules légers Véhicules lourds Agraires <p>Propres, entiers, sans jantes, non brûlés, sans peinture et non souillés chimiquement</p>	

DECHETS ACCEPTES MAIS DECLASSES	Exemples
<p><u>Pneus véhicules légers avec jantes</u></p>	

DECHETS REFUSES	Exemples
<p><u>Pneus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Sales Avec partie manquante Brûlés Peints Souillés chimiquement 	

DECHETS ACCEPTES	Exemples
<p><u>Plaque, carreau ou panneau</u> Plaques de plâtre moulé entre 2 couches de carton type BA 13 ou équivalent, cloison alvéolaire, faux plafond, etc</p>	
<p><u>Complexe isolant plaque et laine de roche</u></p>	
<p><u>Stuc</u> Enduit décoratif teinté dans la masse</p>	
<p><u>Complexe de doublage plaque et PSE blanc ou gris</u></p>	
<p><u>Pare vapeur</u> Plaque de plâtre avec pare vapeur</p> <p>Matériaux isolants (laines minérales, ouate de cellulose, polystyrène ...) peinture, papier – peint, toile de verre, éléments de visserie, rails et montants métalliques, additifs aux propriétés hydrofuges, ignifuges ou phoniques ACCEPTES</p>	

DECHETS ACCEPTES MAIS AVEC CHANGEMENT DE CATEGORIE	Exemples
<p><u>Placoplatre mélangé à des indésirables</u> Fer, film plastique, bois, carton, conditionnements ayant contenu ou contenant du plâtre</p> <p>Changement de catégorie en DIB</p> <p>Brique, parpaing, carrelage collé à du plâtre, béton cellulaire de type siporex ou équivalent</p> <p>Changement de catégorie en gravats</p>	

DECHETS ACCEPTES	Exemples
<p>Déchets de fer et métaux comprenant au minimum 80% de fer ou autre métal</p> <p>Toute séparation possible avec d'autre matériau est à votre charge notamment sur certains meubles (table, chaise...)</p>	

DECHETS ACCEPTES MAIS AVEC CHANGEMENT DE CATEGORIE	Exemples
<p>Fer et métaux mélangé à des indésirables</p> <p>Film plastique, bois, carton...</p> <p>Changement de catégorie en DIB</p>	